

## 10 Port-Gentil

## Vie des partis politiques/Alliance démocratique et républicaine Florentin Moussavou rejette l'idée d'un parti à plusieurs têtes



Florentin Moussavou (centre) lors de la rencontre...



... avec les militants qui lui sont restés fidèles.

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

En dépit de la décision de la Cour d'appel judiciaire de Libreville, qui attribue la paternité de cette formation politique à l'ancien vice-président de la République Didjob Divungi Di Ndinge, l'actuel ministre de l'Education nationale se considère toujours comme étant le seul président de l'Adere. Il a d'ailleurs profité de son récent séjour dans la capitale économique pour entretenir les militants qui lui sont fidèles sur cette situation.

EN séjour récemment à Port-Gentil, Florentin Moussavou a rencontré et échangé avec les militants de l'Alliance démocratique et républicaine (Adere).

Du moins ceux qui, fidèles à lui, l'ont propulsé à la tête de ce parti lors du congrès du 6 décembre 2014 organisé dans la ville de sable.

A ses côtés, l'on a noté la présence du premier vice-président, Bonaventure Kassa-Ibinga, et du président du conseil du bureau politique, Damas Mapangha. Rassemblés à la mairie du quatrième arrondissement, les militants ont, sans surprise, réitéré leur soutien à leur leader. Non sans solliciter de lui un éclairage sur l'existence de trois tendances au sein de l'Adere, une sorte de confusion s'étant installée dans leurs esprits. Répondant à cette préoccupation, Floren-

tin Moussavou a remué les archives du parti pour revenir sur son histoire récente et lointaine. «Depuis le 6 décembre 2014, l'Adere m'a désigné pour présider à sa destinée et conduire les militants vers les victoires et l'avenir», a-t-il déclaré. Expliquant que «le même jour, Didjob Divungi Di Ndinge avait fait une déclaration pour annoncer son ralliement à l'opposition, puis sa mise en réserve de la politique, donc qu'il quittait la parti».

Mais, à en croire l'orateur, «grande a été notre surprise, deux semaines plus tard, d'apprendre que M. Divungi organisait un congrès à l'initiative de Victor Missanda qui, à ce moment-là, se

prévalait du statut de président du conseil politique hérité du congrès de décembre 2012. Le conclave ayant placé M. Divungi à la tête de l'Adere, c'est à partir de là que le conflit a commencé».

**ETONNEMENT.** Il faut rappeler que, le 4 décembre 1997, l'Adere avait acté son ancrage dans la majorité présidentielle, soutenant Omar Bongo Ondimba. Bien que l'initiateur de cette famille politique ne soit plus de ce monde, Florentin Moussavou et les siens n'entendent pas se départir de cette ligne. «Aux côtés d'autres partis, le nôtre s'est engagé à choisir de rester dans cette ligne en soutenant le chef de l'Etat dans son

combat politique», a-t-il insisté.

Pour M. Moussavou, en ralliant l'opposition, l'ancien vice-président de la République sort de cette ligne officielle de l'Adere. Il a rejeté toute idée de bicéphalisme, encore moins d'une troisième tendance au sein du parti dont son groupe et lui revendiquent la propriété.

L'actuel ministre de l'Education nationale a également marqué son étonnement quant à la participation de Victor Missanda au dialogue politique d'Angondjé, au nom d'une fraction de l'Adere. Non sans signifier aux siens qu'il n'existe pas une troisième tendance au sein de l'Adere.

Notons, par ailleurs, que

s'agissant des prochaines Législatives, Florentin Moussavou a annoncé la participation de l'aile de l'Adere dont il est le président à ce scrutin. «Notre parti a toujours mené des batailles politiques, souvent couronnées de succès. Nous allons maintenir cet élan de sorte que nous soyons de mieux en mieux représentés sur l'échiquier politique provincial et national», a indiqué l'orateur, qui souhaite mener ce combat avec les partis de la majorité, afin de permettre au président de la République de disposer d'une majorité à l'Assemblée nationale pour gouverner jusqu'à la fin de son mandat.

Et aussi...

### Armelle Yembi Yembi : 'Florentin Moussavou n'a pas qualité à agir et parler au nom de l'Adere'

RAD

Port-Gentil/Gabon

Ainsi parle cette militante de l'Adere au sein de laquelle elle siège en tant que membre du bureau exécutif. Elle s'appuie sur la décision de la Cour d'appel rendue le 3 juillet dernier, reconnaissant la légitimité de Didjob Divungi Di Ndinge comme président de cette formation politique.

**FLORENTIN** Moussavou doit-il continuer à agir et parler au nom de l'Alliance démocratique et républicaine ? Membre du bureau exécutif de cette formation politique, Armelle Yembi Yembi répond par la négative. Elle s'appuie ainsi sur le rendu de la Cour d'appel de Libreville du 3 juillet 2017, qui a déclaré «le congrès des 19 et 20

décembre 2014, organisé par le camp Divungi, conforme aux dispositions statutaires et réglementaires du parti", tout en condamnant l'actuel ministre de l'Education nationale aux dépens.

Cette décision marque la reconnaissance de Didjob Divungi Di Ndinge comme seul président de l'Adere, se réjouit-elle. Non sans revenir sur les faits à l'origine de l'imbroglio observé au sein de cette formation politique resté longtemps dans la Majorité, sous Omar Bongo Ondimba, avant de rallier l'opposition «parce qu'elle n'apprécie pas la façon dont le pays est gouverné actuellement», confie-t-elle, tout en dénonçant «l'attitude peu responsable d'un groupe de militants qui ont été exclus conformément aux statuts et règlement intérieur du

parti».

Selon elle, la situation actuelle est entretenue par une main noire «dans le seul but d'affaiblir politiquement le président Didjob Divungi Di Ndinge et d'aider Florentin Moussavou à se servir de l'Adere pour obtenir des gains personnels». Elle a donc rappelé que le 24 janvier 2014, un événement malheureux a profondément marqué la vie de l'Adere : le décès de son président en exercice, Dieudonné Pambo.

Constatant alors la vacance à la présidence du parti, et conformément à ses statuts et règlement intérieur, «le conseil national, instance supérieure de l'Adere entre deux congrès, s'est réuni le 5 juillet 2014 et désigné Joachim Boussamba Mapaga comme président intérimaire, avec pour mission principale d'or-

ganiser le 5e congrès ordinaire du parti», a-t-elle éclairé. S'étonnant que «pendant que ces assises étaient en préparation, Florentin Moussavou, en rupture de ban avec le parti depuis 2012, au sortir du quatrième congrès, s'est cru en capacité d'organiser à Port-Gentil, avec quelques militants et sympathisants de l'Adere, un pseudo-congrès qui l'aurait porté à la tête de notre parti».

**COMBAT.** Malgré ce fait, le cinquième congrès se tiendra tout même à Libreville, les 19 et 20 décembre 2014. Entre autres décisions, les congressistes porteront le dernier vice-président de la République d'Omar Bongo Ondimba à la présidence du parti. Visiblement mécontents de cette décision, Florentin Moussavou et son camp saisissent la justice, en

février 2015.

Dans son jugement du 8 mai de cette année-là, le tribunal de première instance de Libreville ne lui donnera pas forcément gain de cause. Il décidera plutôt d'invalider la désignation à la fois de Florentin Moussavou et de Didjob Divungi Di Ndinge. Renvoyant les deux parties à la tenue d'un congrès, probablement commun.

Une décision que ce dernier va contester devant la Cour d'appel. Le 3 juillet dernier, la même juridiction se prononcera en sa faveur. «Ce rendu de la Cour d'appel reconnaît la légitimité de monsieur Didjob Divungi Di Ndinge comme président de l'Adere, en ce qu'elle déclare le congrès des 19 et 20 décembre 2014 conforme aux dispositions statutaires et réglementaires du parti. En

conséquence, Florentin Moussavou n'a plus qualité à agir et parler au nom de cette formation politique. Il en est de même pour Victor Missanda, qui avait initialement suivi M. Moussavou avant de se déclarer président d'une faction, à la suite d'une nouvelle dissidence dans la dissidence», soutient Mme Yembi Yembi.

Fort de cette décision, Didjob Divungi Di Ndinge et son groupe entendent poursuivre, aux côtés des partisans du changement, «le combat pour l'alternance et la libération de notre pays». Un choix que l'ancien vice-président de la République a fait depuis le 6 décembre 2014, avant d'être soutenu par le congrès des 19 et 20 du même mois.